

## MACORNAY

# Depuis 2017, cette entreprise a mis en place la semaine de 4 jours

Dans un département qui peine parfois à recruter, l'entreprise Roch - Constructeur Bois a peut-être trouvé la solution. Depuis 2017, Thierry Dubrulle, le patron de la boîte, a instauré pour une partie de ses salariés, la semaine de quatre jours. Une solution qui facilite « l'équilibre familial » des salariés et qui se veut écologique et économique.

**S**pécialisée dans la construction de maisons en ossature bois, la société Roch-Constructeur Bois fournit une quinzaine de bâtisses chaque année. Ses clients sont Jurassiens, résident dans le pays de Gex ou bien en Haute-Savoie. À Macornay, où se situe le siège de l'entreprise, un immense atelier de 4 000 m<sup>2</sup> permet de réaliser, en amont, une partie du travail.

## Un week-end de trois jours en contrepartie

« C'est une part importante, on va même jusqu'à dire ce que nous réalisons ici nécessiterait le double de temps sur le chantier », reconnaît Thierry Dubrulle, le patron de la boîte.

Une fois cette étape réalisée, il reste encore celles de la livraison puis de l'installation. « Lorsque nous sommes dans le Jura, les salariés peuvent rentrer le soir, mais quand le chantier est plus loin, ils dorment sur place », poursuit le dirigeant.

## « Bien malin serait celui qui arriverait à remettre en cause cette semaine de quatre jours »

Pratiquant déjà la semaine de 4 jours et demi pour l'ensemble de ses employés, la société a mené une réflexion afin de permettre aux salariés en déplacement de ne travailler que quatre jours. « Nous avons observé qu'entamer un chantier le vendredi matin, puis l'arrêter à midi, n'était pas forcément bien utile ni efficace ». D'où cette idée qui s'impose, dès 2017, de finir la semaine de travail le jeudi soir.

Pour autant, le temps de travail hebdomadaire ne diminue pas, « il est simplement réparti sur les autres jours de la semaine, entre une et deux heures en plus quotidiennement », reprend Thierry Dubrulle. À la clé, selon lui, un meilleur équilibre familial des salariés et surtout un week-end de trois jours. « Dès lors que nous avons instauré cela, le nombre de nuits à la maison est devenu supérieur à celui passé à l'extérieur. Cela a été applaudi et aujourd'hui, bien malin serait celui qui arriverait à remettre en cause cette semaine de quatre jours ».

D'autant que la mesure a d'autres avantages, à la fois écologique (limitation des trajets) et économique (suppression de la nuit du jeudi au vendredi) mais aussi en termes d'attractivité. « Depuis que nous avons mis cela en place nous avons recruté trois personnes. Pour l'une d'entre elles c'était un argument déterminant et pour les autres, nul doute que cela a pu jouer ».

## Étendre la mesure à tous les salariés ?

Près de six ans après la mise en place de cette organisation, rien ne justifie donc un retour en arrière, « au contraire je pense que ce serait mal accueilli », ajoute Thierry Dubrulle qui tente même de convaincre d'autres entreprises de franchir le cap. Et puisque cette mesure ne concerne, pour l'instant, « que » les 17 salariés sur les chantiers, le dirigeant ne s'interdit pas « de mener une réflexion » afin d'étendre ça aux autres employés.

Vincent DURAND



Dans cet atelier, une grande partie du travail est réalisée en amont de la livraison.

Photo Progrès/Vincent DURAND

## Au bar La Paix, la semaine de 4 jours sera encore reconduite cet été

L'été dernier, le bar *La Paix*, situé dans le centre-ville de Lons-le-Saunier, avait lui aussi mis en place la semaine de quatre jours. Sur le même principe que l'entreprise Roch - Constructeur Bois, le but était alors de répartir les heures de travail sur les autres jours afin d'avoir un repos hebdomadaire en plus. Une mesure qui avait plu d'après Martin Dériaux, le patron. « Globalement les salariés étaient contents de cette organisation. En contrepartie, cela signifiait que nous réalisions quatre grosses journées », explique-t-il. Dans un métier où le recrutement est encore plus difficile qu'ailleurs, ce changement d'organisation est, selon lui, « un moyen d'être attractif et d'attirer du monde ». D'ailleurs, l'établissement devrait renouveler cette expérience d'ici quelques mois. « Pour le moment nous alternons une semaine de trois jours et une



Le bar *La Paix*, dans le centre de Lons, avait appliqué la semaine de quatre jours l'été dernier.

Photo d'archive Progrès/Philippe TRIAS

semaine de cinq jours. Mais dès l'été, nous repasserons aux quatre jours », conclut Martin Dériaux.

**Le Grill**  
Restaurant - Pizzeria  
Buffet à volonté  
Grand choix de grillades  
MENU ET CARTE

Opération mars  
**RÉSERVEZ**  
VOTRE TABLE :  
**1 MACVIN OFFERT\***

SOIRÉE  
MOULES-FRITES **12€**  
À VOLONTÉ  
Vendredi 24 mars

\*Offres non cumulables. Valable uniquement pour l'ensemble de la table  
Tickets restaurants et chèques vacances ACCEPTÉS

7/17 MIDI ET SOIR TOUTE L'ANNÉE  
1055, boulevard de l'Europe  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
Tél. 03 84 24 78 00  
hotel-grill.com

336959100

## EN BREF

### LONS-LE-SAUNIER

#### La chorale Perrina s'invite chez les petites sœurs des pauvres

Samedi 18 mars, les chanteurs et chanteuses de la chorale Perrina dirigés par Hervé Fremeau ont rendu visite aux résidents des petites sœurs des pauvres de l'avenue Camille Prost. C'est un répertoire de dix chants qui a été présenté ayant débuté par la fameuse « Ballade irlandaise » apportant un dynamisme de bonne augure. Elle était suivie de chants empruntés à Jean-Jacques Goldman et Gérard Lenormand mais également à Anne Vanderlove avec les petits cafés. Bien sûr si la maritza et la banda étaient présentes, d'autres suivaient, *Signore del cime*, la



Les choristes incorporés aux résidents. Photo Progrès/François TONNERRE

foire de Scarborough tandis que le côté étranger n'était pas oublié avec *Can't help falling in love*, chanté dans la langue anglaise, avant l'in-

terprétation de, *Si tu ne me laisses pas tomber*. La romance de Paris, *Cerisiers roses et pommiers blancs*, *Quand nous jouions à la marelle*, *Mon ma-*

nège à moi, *Le bal des gens biens*, *Le petit pain au chocolat*, *La cage aux oiseaux*, lesquels furent chantés avec les résidents dans une ambiance de jeunesse.

39A15 - V1